



Qu'est-ce que le Concours Jean-Pictet ?

Le Concours Jean-Pictet est une **formation en droit international humanitaire (DIH)** destinée aux étudiants (niveau licence et plus en droit, sciences politiques, académies militaires, etc.), d'une durée d'une semaine. Il consiste à « **faire sortir le droit des livres** », par des **simulations** et des **jeux de rôles**, permettant au jury du Concours d'évaluer les connaissances théoriques et pratiques du DIH des participants.

Les situations sont fondées sur un **scénario fictif, mais réaliste**, de conflit armé. Au cours de la compétition, les **dynamiques de groupe alternent** : rencontres entre le jury et une équipe, entre le jury et plusieurs équipes, entre deux équipes, etc. Les participants et le jury ont des **rôles qui évoluent** – par exemple, délégués de la Croix-Rouge le matin et combattants l'après-midi – forçant ainsi les participants à envisager une même situation sous plusieurs angles.

A l'issue de chacune des sessions, les équipes finalistes s'affrontent lors de la finale internationale, permettant d'attribuer le **Prix Jean-Pictet** à la meilleure équipe.

Le Concours a lieu chaque année dans un endroit différent.

Qui peut participer et comment ?

Pour s'inscrire, il faut constituer **une équipe de trois étudiants** n'ayant jamais participé au Concours, représentant une même Institution et, normalement, âgés de **moins de 30 ans**.

Le **dossier de candidature** bientôt disponible sur le site Internet du Concours (www.concourspictet.org) doit être envoyé à helene@concourspictet.org. Le nombre élevé de candidatures requiert la sélection des dossiers les plus convaincants. Le résultat de la sélection est communiqué aux équipes à une date fixée par le Règlement, bientôt disponible sur le site Internet du Concours. L'inscription de l'équipe est définitivement entérinée après paiement des frais d'inscription.

Comment se préparer au Concours ?

Chaque équipe est suivie tout au long du Concours (avant, pendant et après) par un **tuteur** ; elle reçoit en outre régulièrement du **matériel pédagogique** afin de l'assister dans sa préparation et de lui permettre de bien maîtriser le DIH (mais aussi les droits de l'homme, le droit des réfugiés...). Toutes les épreuves du Concours se font de manière orale – aucun écrit n'est requis, en dehors du dossier de candidature.

Quel est l'intérêt de participer au Concours ?

Participer au Concours est une expérience unique : l'apprentissage des **aspects concrets** du DIH est facilité par la présence de praticiens (jury et tuteurs). La participation a aussi un effet considérable sur le **développement personnel** des candidats : travail d'équipe, techniques de présentation, de communication, gestion du stress... La **rencontre** d'étudiants venus des cinq continents pour s'affronter dans des joutes amicales sur des sujets brûlants procure des souvenirs et des amitiés inoubliables.

Pour des étudiants souhaitant travailler dans le domaine du DIH, de la solidarité internationale, du droit pénal international, du droit des réfugiés, la participation au Concours constitue un **atout de taille** dans un curriculum vitae, comme le démontre le profil professionnel de nombreux anciens participants : on estime que près de 350 anciens participants sur 1740 travaillent aujourd'hui dans ces domaines.

Quel est le coût de la participation d'une équipe au Concours ?

Les équipes doivent prendre en charge les **droits d'inscription** et les **frais de voyage**. Le logement et les repas sont pris en charge par les organisateurs. Les équipes provenant de pays économiquement défavorisés peuvent bénéficier d'un soutien financier (exemption partielle ou totale de droits d'inscription et/ou assistance au voyage).

Comment obtenir plus d'informations sur le Concours ?

Vous pouvez contacter l'administration du Concours à info@concourspictet.org. Le Règlement sera bientôt mis en ligne sur le site Internet du Concours ; un film sur le Concours (20 mn) est déjà disponible sur la page d'accueil.

<http://www.concourspictet.org>